

PLAN DE COURS

POL-7012 : Éthique et administration publique

NRC 88184 | Automne 2019

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissaire à l'éthique, commissaire au lobbyisme, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plage horaire

Cours en classe

lundi	09h00 à 11h50	DKN-1289	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019
-------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=107667>

Coordonnées et disponibilités

Steve Jacob

Enseignant

DKN-4443

steve.jacob@pol.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 412330

Disponibilités

Sur rendez-vous

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#)  .

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Participation aux séminaires	5
Activités de groupe	5
Examen de mi-session	6
Examen maison	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	7
Gestion des délais	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Matériel didactique	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Objectifs

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant(e) de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissariat à l'éthique, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure:

- d'expliquer le fonctionnement, les principes directeurs et le cadre d'application des infrastructures d'éthique publique au Canada et au Québec, tout en étant en mesure de les comparer avec certaines infrastructures d'éthique développées à l'étranger ;
- de discuter des fondements philosophiques, théoriques et historiques liés à l'éthique gouvernementale;
- d'identifier des enjeux pratiques résultants de l'importance accrue réservée à l'éthique dans la gestion publique.

Approche pédagogique

La méthode d'enseignement de ce séminaire prendra la forme d'exposés magistraux et de discussions sur les textes identifiés pour chacune des séances. Sur la base des lectures obligatoires, la formule retenue favorisera donc les échanges et les interactions entre les étudiant(e)s et le professeur. Dans cet esprit, des conférenciers pourront apporter leur contribution durant la session. Des situations concrètes seront également analysées sous la forme d'études de cas ou de mises en situation individuelles ou collectives. Pour cela, les étudiant(e)s devront identifier les enjeux et dilemmes éthiques ainsi que les moyens de les surmonter. Ces exercices permettront de passer de la théorie à la pratique et d'approfondir le développement des habiletés.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Fête du Travail (congé)	2 sept. 2019
PARTIE 1 : FONDEMENTS THÉORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET HISTORIQUES DE L'ÉTHIQUE GOUVERNEMENTALE	
Module 1 - Introduction	9 sept. 2019
Module 2 - La poursuite de l'intérêt général. À quoi sert le service public ?	16 sept. 2019
Module 3 - Enjeux éthiques de la gouvernance publique	23 sept. 2019
Module 4 - Au commencement était Weber / La violence légitime et « délinquance » d'État	30 sept. 2019
Module 5 - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire	7 oct. 2019
Action de Grâce (congé)	14 oct. 2019
Examen de mi-session	21 oct. 2019
Semaine de lecture	28 oct. 2019
PARTIE 2 : LES INFRASTRUCTURES ET LES DISPOSITIFS ÉTHIQUES	
Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques	4 nov. 2019
Module 7 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités	11 nov. 2019

Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme	18 nov. 2019
PARTIE 3 : ENJEUX D'ACTUALITÉ	
Module 9 - Lutter contre la corruption dans l'administration publique	25 nov. 2019
Module 10 - Pluralisme et représentativité de l'administration publique	2 déc. 2019
Module 11 - La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente	9 déc. 2019
Remise de l'examen maison	16 déc. 2019

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux séminaires	À déterminer	Individuel	10 %
Activités de groupe	À déterminer	En équipe	25 %
Examen de mi-session	Le 21 oct. 2019 de 09h00 à 11h50	Individuel	35 %
Examen maison	Dû le 16 déc. 2019 à 11h50	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux séminaires

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Directives de l'évaluation :

La qualité de la participation aux séminaires (10%). Les étudiant(e)s seront appelés à discuter l'ensemble des lectures obligatoires. La présence en classe est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité. Les critères d'évaluation seront : le degré de participation active aux débats, le niveau de préparation de l'étudiant(e), la précision et la pertinence de ses interventions en relation avec les lectures obligatoires du cours.

Activités de groupe

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :


Les étudiant(e)s seront réparti(e)s en groupes pour la durée de la session. Chaque semaine, un groupe sera responsable de l'animation de la discussion sur les lectures obligatoires de la séance. Le groupe devra donc identifier les arguments centraux des auteurs et favoriser la présentation des principaux enjeux des textes obligatoires. Il ne s'agit pas de faire un résumé des textes mais d'amener l'ensemble des participant(e)s à discuter les points centraux de chaque texte. Une synthèse des

principaux thèmes à aborder (3000 mots) devra être remise au professeur en début de séance. Les retards seront pénalisés (5% par jour).

En plus de la qualité de la langue et de la présentation (10%), les critères d'évaluation seront le niveau de clarté dans la présentation (30%), la pertinence ainsi que la compréhension des concepts (30%) et la logique et la profondeur de l'argumentation (30%).

Pour répondre aux exigences de présentation du Département de science politique, il est fortement recommandé de consulter le Guide de présentation des travaux disponible sur le site du Département.

Fichiers à consulter :

 [Guide de présentation des travaux](#) (169,32 Ko, déposé le 12 juin 2019)

Examen de mi-session

Date :	Le 21 oct. 2019 de 09h00 à 11h50
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Directives de l'évaluation :	L'examen de mi-session (35%) se fera à livres ouverts. Il portera sur l'ensemble des lectures obligatoires et de la matière présentée. La semaine qui précède l'examen, les étudiant(e)s recevront deux articles inédits sur lesquels seront posées des questions à développement en vue de tester leurs capacités de raisonnement analytique en éthique.
Matériel autorisé :	Note de cours, recueil de textes, dictionnaire...

Examen maison

Date de remise :	16 déc. 2019 à 11h50
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	La semaine précédent la date de l'examen, vous recevrez une question en lien avec l'ensemble de la matière du cours. Vous devrez y répondre en utilisant un maximum de 2500 mots, incluant la bibliographie. Dans votre réponse, vous devrez vous appuyer adéquatement sur des éléments de littérature, notamment celle vue en classe. Les retards seront pénalisés (5% par jour). Votre réponse sera corrigée en fonction des critères suivants: la pertinence des sources citées et la qualité de la bibliographie (20%), la compréhension des concepts (35%) et la logique et la rigueur de l'argumentation (45%).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Gestion des délais

Pour le dépôt des travaux, chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5 %.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos

études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:
https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

MODULE 1 - Introduction

Bourgon, Jocelyne (2017). Repenser, redéfinir et réinventer : servir au XXI^e siècle. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 83(4): 641-653.

Boisvert, Yves (2016). Par-delà le scandale ! Comprendre les vulnérabilités organisationnelles à la base des crises et trouver des stratégies pour mieux gérer les risques éthiques. *Éthique publique*, 18(2): 1-35.

De Blic, Damien & Cyril Lemieux (2005). Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique. *Politix*, 18(71): 9-38.

MODULE 2 - La poursuite de l'intérêt général. À quoi sert le service public ?

Chevallier, Jacques (2011). De l'administration démocratique à la démocratie administrative. *Revue française d'administration publique*. 137-138(1), 217-227.

Hart, David K. (1984). The virtuous Citizen, the Honorable Bureaucrat, and "Public" Administration. *Public Administration Review*. 44 (Special Issue): 111-120.

Jørgensen, Torben & Bozeman, Barry. (2007). Public Values An Inventory. *Administration & Society*. 39(3): 354-381.

Prebble, Mark (2018). Is "We" Singular? The Nature of Public Value. *The American Review of Public Administration*. 48(2): 103-118.

MODULE 3 - Enjeux éthiques de la gouvernance publique

Plamondon, Jacques (2017). Les enjeux éthiques de l'administration publique dans Michaud, Nelson (dir.). *Secrets d'États?: les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. Québec, PUQ, 921-951.

Molina, Anthony D. (2015). Public Administration, Market Values, & the Public Interest: A Kohlbergian Perspective. *Public Administration Quarterly*. 39(3): 426-452.

Jacob, Steve, Imbeau Louis M. & Jean-François Bélanger (2011). La nouvelle gestion publique et l'accroissement des marges de manœuvre : un terreau propice au développement de l'éthique? *Administration publique du Canada*, 54(2): 189-215.

Rochet, Claude (2008). Le bien commun comme main invisible. Le leg de Machiavel à la gestion publique. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 74(3): 529-553.

MODULE 4 – Au commencement était Weber / La violence légitime et « délinquance » d'État

Linhardt, Dominique & Cédric Moreau de Bellaing (2005). Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique. *Revue française de science politique*, 55(2): 269-298

Colliot-Thélène, Catherine (2005). La fin du monopole de la violence légitime dans Coutu, Michel & Guy Rocher (dir.), *La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber*, Sainte- Foy, PUL, pp. 23-46.

Osofsky, Michael J., Bandura, Alberet & Philip G. Zimbardo (2005). The Role of Moral Disengagement in the Execution Process. *Law and Human Behavior*, 29(4): 371-393.

Vrancken, Didier (2011). De la mise à l'épreuve des individus au gouvernement de soi. *Mouvements*, 65(1): 11-25

MODULE 5 - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire

Chauvet, Clément (2015). Fonctionnaire, obéir/désobéir. *Pouvoirs*. 155(4): 149-160.

Mineau, André (2007). L'idéologie des fonctionnaires du Troisième Reich dans les territoires occupés de l'Est. *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°93: 101-113.

Russel, Nestar & Bob Gregory (2005). Making the undoable doable - Milgram, the Holocaust, and modern government. *American Review of Public Administration*, 35(4): 327- 349.

Vincent, Marie-Bénédicte (2014). De la dénazification à la réintégration des fonctionnaires. Comment construire une éthique de la fonction publique en Allemagne de l'Ouest après 1945 ? *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 121(1): 3-19.

Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques

Plant, Jeremy F. (2001). Codes of Ethics dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*. New York, Marcel Decker. 309-334.

Loyens, Kim & Jeroen Maesschalck (2010). Toward a Theoretical Framework for Ethical Decision Making of Street-Level Bureaucracy : Existing Models Reconsidered. *Administration and Society*. 42(1): 66-100.

Harvey, James S. Jr. (2000), Reinforcing Ethical Decision Making through Organizational Structure, *Journal of Business Ethics*, 28: 43-58.

Maesschalck, Jeroen (2008). Une politique d'intégrité dans l'administration : comment dépasser les bonnes intentions ? *Pyramides*. 16(1): 15-44.

Module 7 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités

Bibeau, Vincent (2011). L'éthique et la déontologie dans la fonction publique québécoise : complémentarité ou confusion ? *Éthique publique*, 13(1): 25-37.

Martineau, Joé T. & Thierry C. Pauchant & Maryse Tremblay (2017). La gestion de l'éthique dans les organisations québécoises : déploiement, portrait et pistes de développement souhaitables. *Éthique publique*, 19(1): 1-20.

Rigaud, Benoît (2018). Enjeux démocratiques et éthiques de l'interface politico-administrative au Québec. *Éthique publique* [En ligne], 20 (1).

Bourgault, Jacques (2018). Peut-on parler d'une éthique corporative au gouvernement fédéral canadien : les croyances comme ciment culturel. *Éthique publique* [En ligne], 20(1).

Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme

Brun, Henri & Guy Trembay (2006). Le droit de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental. *Éthique publique*. 8 (1): 123- 136.

Hudon, Raymond & Stéphanie Yates (2008). Lobbying et patronage: Modes de médiation en contexte démocratique. *Revue canadienne de science politique*. 41(2): 375-409.

Boisvert, Yves (2007). Éthique, lobbyisme et dispositifs de régulation des comportements : la perception des ministres québécois. *Éthique publique*. 9(1): 93-112.

Yates, Stéphanie (2018). La transparence des activités de lobbyisme au Québec : la grande illusion ? *Revue française d'administration publique*. 165(1): 33-47.

Module 9 - Lutter contre la corruption dans l'administration publique

Monier, Frédéric (2016). La corruption, fille de la modernité politique ? *Revue internationale et stratégique*. 101(1): 65-73.

Lascoumes, Pierre (2015). La production oligarchique des normes anti-corruption. *Tumultes*. n° 45: 113-129.

Blundo, Giorgio (2001). Négocier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise. *Autrepart*. n° 20: 75-90.

Bozeman, Barry, Molina, Jr., Angel Luis & Wesley Kaufmann (2018), Angling for Sharks, Not Pilot Fish: Deep Corruption, Venal Corruption, and Public Values Failure. *Perspectives on Public Management and Governance*. 1(1): 5-27.

Module 10 - Pluralisme et représentativité de l'administration publique

Groeneveld, Sandra & Steven Van de Walle (2010). Une théorie contingente en matière de bureaucratie représentative : pouvoir, égalité des chances et diversité. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 76(2): 257-278.

Bertossi, Christophe (2017). Raisonnements publics et appartenance à une institution : les musulmans dans les armées françaises. *Migrations Société*. 169(3): 81-102.

O'Connor, Karl (2017). Quelles sont les idées et les motivations des bureaucrates dans les sociétés contestées sur le plan religieux ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 83(1): 69-88.

Timpson, Annis May (2006). Élargir la notion de bureaucratie représentative : L'exemple du Nunavut. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 72(4): 553-567.

Module 11 - La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente

Jean-Philippe Foegle (2016). Lanceur d'alerte ou « leaker » ? Réflexions critiques sur les enjeux d'une distinction. *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 10. URL : <http://journals.openedition.org/revdh/2367> ; DOI : 10.4000/revdh.2367

Danièle Lochak (2014). L'alerte éthique Entre dénonciation et désobéissance. *L'Actualité juridique. Droit administratif*.

Sébastien Schehr (2008). L'alerte comme forme de déviance : les lanceurs d'alerte entre dénonciation et trahison. *Déviance et Société*. 32 (2):149-162.

Bradley E. Wright, Shahidul Hassan & Jongsoo Park (2016). Does a public service ethic encourage ethical behaviour? Public service motivation, ethical leadership and the willingness to report ethical problems. *Public Administration*. 94(3): 647-663